



PRET A UN AMI SANS RECONNAISSANCE DE DETTES

Par **TRAHISON**, le **04/08/2012** à **16:12**

Bonjour,

J'ai prêté à un ami 1000 euros par virement bancaire en 2007; 274,21 euros par mandat cash en 2011; 560 euros par virement bancaire en 2011, 1000 euros par virement bancaire en 2012.

Etant un ami, nous n'avons pas établi de reconnaissance de dettes.

Or celui-ci refuse de me rembourser malgré l'envoi de sms et mail me promettant le remboursement.

J'ai conservé tous les justificatifs de versements.

J'ai envoyé une lettre simple en juillet avec le détail des sommes dues sans réponse de sa part.

J'ai donc envoyé un recommandé avec accusé de réception début Août.

Quel est mon recours ?

Huissier ? Tribunal D'instance ?

Je vous remercie pour votre réponse.